

Projet 4 : Amélioration des conditions favorisant la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord	Années de mise en œuvre : 2013 et 2014
Budget prévu pour 2 ans : 310 000 \$CAN 1^{re} année : 220 000 \$CAN 2^e année : 90 000 \$CAN	
Priorité et objectif stratégiques : <i>L'écologisation de l'économie nord-américaine - Amélioration de la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord.</i>	
<p>Résumé du projet :</p> <p>Ce projet vise à améliorer la performance environnementale et économique du milieu bâti en Amérique du Nord en se concentrant sur la formation de la main-d'œuvre et sur l'utilisation efficace des ressources, et en renforçant les capacités d'analyse comparative du rendement énergétique au Mexique (programme Energy Star). En se fondant sur le projet entrepris dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012 et intitulé <i>Amélioration des conditions favorisant le bâtiment écologique en Amérique du Nord</i>, il est prévu de tenir des ateliers et de formuler des recommandations afin de perfectionner la « main-d'œuvre verte » et d'améliorer l'efficacité énergétique. Ressources naturelles Canada (RNCAN) et l'<i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis dispenseront de la formation et soutiendront l'<i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i> (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques) et la <i>Comisión Nacional para el Uso Eficiente de la Energía</i> (CONUEE, Commission pour l'utilisation efficace de l'énergie) afin de faciliter l'adoption au Mexique des outils et des méthodes de gestion de l'Energy Star Portfolio Manager, un outil du programme Energy Star mis au point par l'EPA qui permet de réaliser des analyses comparatives du rendement énergétique.</p> <p>Le projet consistera également à trouver des possibilités d'élargir l'accès à des bâtiments écologiques dans les collectivités isolées d'Amérique du Nord afin d'y améliorer la santé et la gestion des ressources.</p>	
<p>Résultats à court terme (à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations en vue d'instaurer une formation de la main-d'œuvre et l'application de pratiques exemplaires en matière d'efficacité énergétique dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. • Analyses comparatives harmonisées visant l'instauration des méthodes d'évaluation d'Energy Star pour améliorer le rendement énergétique dans les bâtiments commerciaux au Mexique. • Relevé des tendances, des forces du marché et des avantages, ainsi que des types de produits et de services qui contribuent à la croissance en Amérique du Nord. <p>Résultats à long terme (à la fin du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail dressé par l'INECC en collaboration avec RNCAN et l'EPA afin de faciliter l'adoption au Mexique des outils et des méthodes de gestion de l'Energy Star Portfolio Manager. • Rapports nationaux évaluant les activités, les tendances et les préférences des professionnels de la construction qui exercent une influence sur le marché des bâtiments écologiques. • Évaluation des besoins et des options permettant d'élargir l'accès à des bâtiments écologiques dans les collectivités isolées 	

d'Amérique du Nord.

Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)

- Amélioration de la formation de la main-d'œuvre dans les domaines de la construction écologique et de l'efficacité énergétique.
- Adoption du programme Energy Star au Mexique.
- Amélioration de la performance environnementale du milieu bâti en Amérique du Nord.

Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :

- 1) Améliorer la formation et les capacités dans le domaine de la construction écologique, la mise en service des bâtiments et de leur fonctionnement.
- 2) Examiner les tendances du marché des bâtiments écologiques non résidentiels.
- 3) Élargir l'accès à des bâtiments écologiques dans les collectivités isolées.

Tâche 1 : Améliorer la formation et les capacités dans le domaine de la construction écologique.

Sous-tâches	Réalizations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
<p>1.1 Tenue d'ateliers sur deux domaines d'intérêt visant l'Amérique du Nord : 1) la formation et l'éducation des travailleurs et des professionnels; 2) les stratégies, les techniques novatrices, et les pratiques et méthodes exemplaires axées sur l'efficacité énergétique en matière de consommation d'eau, de chauffage et de climatisation.</p>	<p>Les ateliers sont censés donner lieu aux activités ci-dessous.</p> <p><i>Formation des travailleurs et des professionnels :</i></p> <p>1) discussions concernant la manière de donner suite aux recommandations sur les besoins en formation formulées par le rapport établi dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012 et intitulé <i>Workforce Training and Education: Opportunities for Enhancing the Capabilities of the North American Building Sector to Create High-Performance Buildings and Communities</i> (Formation et éducation de la main-d'œuvre : possibilités d'améliorer les capacités dans le</p>	<p>Cette sous-tâche se fonde sur les travaux réalisés dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012 et destinés à perfectionner les compétences des travailleurs en matière de construction écologique, et à leur faire appliquer des pratiques exemplaires en matière d'efficacité énergétique. Cette formation tient compte de l'amélioration de la performance environnementale dans le milieu bâti en Amérique du Nord.</p>	<p>Automne 2013.</p>	<p>1^{re} année : 70 000 \$</p>

	<p>secteur de la construction en Amérique du Nord afin que les bâtiments et les collectivités fassent preuve d'un haut rendement énergétique); 2) documents de sensibilisation (p. ex, vidéos, programmes et documentation); 3) discussions sur la constitution d'un réseau de travailleurs et de professionnels spécialisés en construction écologique.</p> <p><i>Efficacité énergétique :</i> 1) Enseignements tirés relativement à l'eau, au chauffage, à la ventilation et à la climatisation, et réflexion sur la manière d'appliquer les pratiques exemplaires à l'égard d'autres éléments du milieu bâti en vue d'accomplir des progrès en matière d'efficacité énergétique; 2) discussions sur la manière de promouvoir plus adéquatement l'efficacité énergétique en Amérique du Nord.</p>			
<p>1.2 Tenue d'ateliers et de réunions techniques sur l'instauration des méthodes d'Energy Star au Mexique.</p>	<p>Renforcement des capacités du Mexique à harmoniser les analyses comparatives du rendement énergétique en vue d'instaurer les méthodes d'Energy Star pour évaluer ce rendement les bâtiments commerciaux.</p> <p>Établissement d'un plan de travail par l'INECC, avec la collaboration de RNCAN et de l'EPA, afin de faciliter l'adoption au Mexique des</p>	<p>Cette sous-tâche se fonde sur les travaux réalisés dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012 et destinés à renforcer les capacités du Mexique en vue de l'adoption du programme Energy Star et le soutien aux efforts qui y sont déployés pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.</p>	<p>Hiver 2014.</p>	<p>1^{re} année : 20 000 \$</p>

	<p>outils et des méthodes de l'Energy Star Portfolio Manager en matière d'analyse comparative du rendement énergétique.</p> <p>Les réunions compteront des représentants de la CONUEE et de l'INECC ainsi que de RNCAN et de l'EPA.</p>			
1.3 Tenue d'une réunion avec des intervenants et des fonctionnaires clés pour discuter de la mise en œuvre de solutions de financement en faveur de la construction de bâtiments écologiques.	Examen et discussion des modèles et des recommandations présentés dans le rapport sur le financement de la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord, publié en 2013 par la CCE.	Cette sous-tâche se fonde sur les travaux réalisés dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012 et destinés à améliorer les options de financement en faveur de la construction de bâtiments écologiques.	Hiver 2014	1 ^{re} année : 20 000\$
Tâche 2 : Examiner les tendances du marché des bâtiments écologiques non résidentiels.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
2.1 Établissement de rapports sur les tendances, les forces du marché et les avantages, ainsi que sur les types de produits et de services qui contribuent à la croissance en Amérique du Nord.	<p>Établissement de rapports nationaux à la suite d'évaluations des activités, des tendances et des préférences des professionnels de la construction qui exercent de l'influence sur le marché des bâtiments écologiques, notamment les propriétaires et les gestionnaires d'immeuble, les architectes et les entrepreneurs des trois pays.</p> <p>Examen du passage de la construction de nouveaux immeubles à la modernisation des</p>	Recommandations sur la façon dont l'essor du bâtiment écologique peut faciliter une plus grande utilisation de méthodes et de matériaux écologiques sur le marché nord-américain, et de contribuer ainsi à la réalisation d'économies en matière de ressources, notamment l'énergie.	Automne 2013 à automne 2014.	<p>1^{re} année : 60 000 \$</p> <p>2^e année : 60 000 \$</p>

	anciens compte tenu du ralentissement économique mondial.			
2.2 Transmission des résultats aux intervenants intéressés.	Présentation des résultats aux groupes d'intervenants intéressés de chaque pays et discussions à ce sujet.		Printemps 2015.	2 ^e année : 30 000 \$
Tâche 3 : Élargir l'accès à des bâtiments écologiques dans les collectivités isolées.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
3.1 Choix d'intervenants et tenue d'une réunion dans le but : 1) d'examiner le rôle des systèmes de construction écologique afin d'améliorer les conditions sanitaires et environnementales dans les collectivités isolées; 2) déterminer les besoins ainsi que les facteurs qui limitent la construction de bâtiments écologiques dans ces collectivités; 3) cerner des options afin de surmonter les obstacles relevés.	Détermination des besoins, des facteurs limitatifs et des options (systèmes de construction écologique et collaboration connexe) en vue d'élargir l'accès à des bâtiments écologiques dans les collectivités isolées d'Amérique du Nord.	L'encouragement de la construction écologique dans les collectivités isolées aura simultanément pour effet d'élargir leur accès à des services, d'utiliser plus efficacement les ressources, de mieux gérer les déchets et d'assainir l'environnement, tout en diminuant l'empreinte environnementale des nouvelles constructions.	Hiver 2014.	1 ^{re} année : 50 000 \$

Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre

des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

L'essor de la construction écologique en Amérique du Nord contribuera à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi qu'à la diminution de l'utilisation de ressources et de la production de déchets, et favorisera l'application de stratégies publiques et privées en vue de multiplier les innovations et les constructions « vertes ». Ce projet trilatéral donne suite à l'objectif de la CCE consistant à améliorer la performance environnementale du secteur privé en Amérique du Nord, et ce, en connaissant beaucoup mieux les tendances actuelles sur le marché de la construction écologique, et en renforçant l'adoption de pratiques exemplaires en matière d'analyse comparative et de construction. Le caractère collaboratif de ce projet est censé multiplier les partenariats dans le domaine de la construction écologique entre les trois pays, et améliorer l'efficacité des activités qu'entreprend le secteur privé en vue d'atteindre les objectifs environnementaux.

- *Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)*

Oui, car le projet vise à cerner des possibilités et à déterminer le meilleur moyen d'apporter les changements requis pour favoriser la construction de bâtiments écologiques et l'utilisation de matériaux de même type dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Pour ce faire, il est prévu de cerner les possibilités, les lacunes et les domaines nécessitant un renforcement des capacités et l'échange de connaissances pour pouvoir faciliter l'adoption de pratiques exemplaires.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

Oui, car la description du projet énonce clairement les résultats escomptés. L'évaluation du rendement peut tenir compte des éléments suivants :

- Le nombre d'ateliers et de leurs participants.
 - Le nombre de techniques écologiques choisies et favorisées.
 - Les indicateurs quantitatifs des émissions de GES, de la consommation d'eau et d'énergie, et de la production de déchets.
 - Le nombre de travailleurs formés et informés.
 - Le nombre d'entreprises nord-américaines à qui l'information découlant du projet est transmise.
- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet, compte tenu des éléments suivants :*

La CCE constitue un excellent moyen de servir les intervenants dans le contexte nord-américain et de travailler en collaboration avec eux afin qu'ils tirent parti des possibilités qu'offre la construction écologique sur le continent. De nombreux organismes promeuvent les matériaux et la

construction écologiques, mais la plupart ont un caractère local ou national, alors que le présent projet offre l'occasion de jeter des ponts sur l'ensemble du marché nord-américain. Des représentants de ces organismes ainsi que des spécialistes du domaine participent déjà ou participeront aux activités du projet. En outre, le Groupe de travail trilatéral sur la construction écologique prendra part à un certain nombre d'activités relatives à ce type de construction en Amérique du Nord pour obtenir le soutien des intervenants des secteurs public et privé.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

Des organismes publics et privés donneront suite aux possibilités d'amélioration cernées au cours des ateliers et des autres activités, et tireront également parti du réseau d'intervenants constitué dans le cadre du projet.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
 - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*

Ce projet se fonde sur de précédents travaux de la CCE (p. ex., le rapport de 2008 intitulé *Bâtiment écologique en Amérique du Nord : Débouchés et défis*), mais vise maintenant à quantifier les réalisations et les capacités. Il a également des liens notables avec des projets antérieurs et actuels de la CCE.

- *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Le public cible dans les trois pays comprend des entreprises qui offrent des produits et services écologiques dans le domaine de la construction, divers organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et étatiques, des administrations municipales et les conseils du bâtiment durable.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

Les divers bénéficiaires des activités de renforcement des capacités du projet comprennent les ONG, les professionnels et les travailleurs du domaine de la construction écologique, divers paliers de gouvernement et le secteur privé.

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*

Les intervenants du projet comprennent des fabricants de matériaux de construction, des architectes, des ingénieurs, des gestionnaires d'installations ou de bâtiments, des promoteurs, des propriétaires d'entreprise verte, des concepteurs de techniques et leurs fournisseurs (dont des universités et des sociétés de recherche et développement), le secteur de l'énergie et des ONG de l'environnement.